



**PRÉFET  
DES LANDES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

à Mont-de-Marsan, le 9 janvier 2024

## **AVIS D'ALERTE METEO**

SIDPC

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

### **VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE pour le phénomène neige-verglas**

#### **Destinataires :**

- Tous les maires des communes du département
- CORG, DDSP 40, CD40, DDTM, DML, SDIS, SAMU, DGAEM, Sémaphore de Messanges, SMGBL, SMLL, Capitainerie port Capbreton, ENEDIS, DD ARS, DMD, UD DREAL, DSDEN, Orange Bordeaux, SNCF (COGC), BESR, DRAC NA.
- Préfecture et sous-préfecture, Préfecture – communication, COZ Sud-ouest

La préfecture des Landes vous informe que le département, au vu des informations transmises par Météo France et conformément au plan d'alerte météorologique est passé en état de **VIGILANCE JAUNE** pour le phénomène **neige-verglas** pour l'ensemble des communes du département.

**Période : à partir de mercredi 10 janvier 2024 à 6 h**

#### **Commentaire :**

Gelées généralisées sur le département cette nuit, 0 à -2 degrés.  
Arrivée d'une perturbation d'Ouest associée à un risque de faibles chutes de neige continues sur le département. Outre des traces de neige, on attend 1 cm de neige en plaine pouvant occasionner une fine couche au sol et la tenue de la neige sur route jusqu'en milieu voire fin de matinée. Localement, notamment sur le nord du département, jusqu'à 2 à 3 cm pourraient être observés. Ensuite, à la mi-journée, la pluie devrait devenir prédominante. Les précipitations cessent en fin de journée. Températures maximales pour le jour : comprises entre 3 et 5 degrés. Ces températures sont en dessous des valeurs de saison.

#### **Conséquences :**

Les conditions de circulation, sans être particulièrement difficiles, pourront engendrer des risques d'accident accrus et nécessiter une vigilance renforcée des conducteurs automobiles et des utilisateurs de deux roues. Il n'est pas exclu, sur certains secteurs, des difficultés ponctuelles de circulation. Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

#### **Conseils de comportement :**

Je me tiens informé auprès des autorités.  
Je suis vigilant et précautionneux lors de mes déplacements.  
Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets.  
Je n'interviens pas sur les toits ou sur toute situation susceptible de me mettre en danger.  
J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.

**Il est demandé aux maires et aux gestionnaires de voirie d'appliquer les consignes du plan départemental météo, d'anticiper l'épisode météorologique et de s'assurer de la présence des personnels techniques durant l'évènement climatique, même si celui-ci n'est pas, en l'état, signalé à enjeu de sécurité.**

**Il vous est demandé d'informer la préfecture des Landes de toute situation particulière en lien avec cet épisode météorologique.**

Pour la préfète et par délégation,  
le directeur de cabinet,

  
Cyrille LEFEUVRE